



REGLEMENT DU CONCOURS 2020

ARTICLE 1 – PRESENTATION DU CONCOURS

Le Concours Danses du Monde (World danse Contest) - Édition 2020 est un concours qui est organisé dans le but de réunir les danseurs et passionnés de la danse et de donner l'opportunité aux Danses du Monde de se produire sur scène. Le concours est organisé par DaiChi Danses du Monde. C'est un événement qui rassemble les danses urbaines, le bollywood, la danse fusion, tribal, tahitienne, africaine, ainsi que la danse orientale. Il se déroulera **le 28 mars 2020 de 14h00 à 20h00, lieu : CCVA de Villeurbanne, 234 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne.**

Dimension Scène :
Scène de 100 m2.

ARTICLE 2 – NIVEAUX

L'ensemble des **GROUPES (3 à 25 danseurs), SOLISTES, DUOS** est classé selon les catégories ci-dessous.

SOLO

> **MINIME**

Candidat âgé de moins de 12 ans le jour du concours.

> **INTERMEDIAIRE**

Candidat ayant entre 12 ans et 18 ans le jour du concours.

> **SUPERIEUR**

Candidat ayant plus de 18 ans le jour du concours.

> **EXCELLENCE**

Il n'y a pas de limite d'âge.

DUOS / GROUPES

> **MINIME**

Moyenne d'âge du groupe de moins de 12 ans le jour du concours.

> **INTERMEDIAIRE**

Moyenne d'âge du groupe comprise entre 12 et 18 ans le jour du concours.

> **SUPERIEUR**

Moyenne d'âge du groupe supérieure à 18 ans le jour du concours.

> **EXCELLENCE**

Il n'y a pas de limite d'âge.

ARTICLE 3 – L'ÉPREUVE

Le choix du thème de la chorégraphie est libre. Vous devez présenter une chorégraphie en :

> **dances URBAINES, KRUMP...**

> **danse BOLLYWOOD**

> **danse FUSION**

> **danse TRIBALE**

> **danse ORIENTALE**

> **danse AFRICAINE**

> **danse TAHIENNE**

Selon votre catégorie vous devez respecter les durées suivantes :

Pour l'ensemble des catégories : 3 minutes avec une tolérance de plus ou moins 10 secondes.

La musique utilisée doit **respecter la durée réglementaire du concours.**

ARTICLE 4 – MUSIQUE

Chaque soliste, duo ou groupe doit remettre avec son dossier d'inscription la musique sur laquelle il fera sa prestation au format mp3 via le lien Wetransfer à l'adresse mail : contact@concoursworlddance.com
(Attention : **1 seule piste par lien et par passage**)

Lors de l'envoi du lien, il est nécessaire de préciser le :

- le nom du soliste, duo ou groupe
- la catégorie
- le type de danse
- le titre du ballet

La bande sonore ne doit pas demander de manipulations autres que sa simple lecture.

ARTICLE 5 – NOTATION

Pour l'ensemble des catégories, les notes sont attribuées sur la base : **Technique, mise en scène, costume,**

ARTICLE 6 – LE JURY

Le jury sera composé de professionnels de la danse, de danseurs et de personnalités. **Le jury est libre de ses appréciations, et ses décisions sont souveraines et sans appel.** Le jury sera composé d'au moins 3 juges. Chaque juge évaluant chaque aspect de la chorégraphie (mise en scène, costumes, technique).

Seuls des « prix spéciaux » peuvent être attribués par le jury après délibération.

ARTICLE 7 – RECOMPENSES

Les récompenses dépendent du classement des participants au sein de la catégorie.

SOLO ET DUO - Pour l'ensemble des catégories :

1ère Place : Médaille d'Or + Trophée

2ème Place : Médaille d'Argent + Trophée

3ème Place : Médaille de Bronze + Trophée

Prix Spécial : Un prix « Spécial » peut être adressé par le jury. Ce prix récompense l'originalité ou la spécificité de la chorégraphie réalisée.

Le candidat peut recevoir une place dans un stage de danse en France ou à l'étranger, un trophée ou une proposition de participation à un spectacle.

GROUPE - Pour l'ensemble des catégories :

1ère Place : Médaille d'Or + Trophée

2ème Place : Médaille d'Argent + Trophée

3ème Place : Médaille de Bronze + Trophée

Prix Spécial : Un prix « Spécial » peut être adressé par le jury. Ce prix récompense l'originalité ou la spécificité de la chorégraphie réalisée.

Les candidats peuvent recevoir des places pour un stage de danse en France ou à l'étranger, un trophée ou une proposition de participation à un spectacle.

Lors de la remise des prix, les candidats sont appelés selon le classement établi par le jury.

Les participants remportent au minimum une médaille et un trophée.

ARTICLE 8 – INSCRIPTIONS

Le concours est ouvert **aux solistes, duos et groupes de toutes nationalités**. Pour vous inscrire, vous devez télécharger le formulaire d'inscription correspondant à votre profil sur le site internet www.concoursworlddance.com de l'évènement. Une fois l'ensemble du dossier téléchargé, nous vous remercions de nous le retourner à l'adresse suivante :

ASSOCIATION DAICHI – 120 rue Anatole France - BP 75015 – 69602 Villeurbanne Cedex

Si votre dossier est **incomplet**, celui-ci est mis sur **liste d'attente jusqu'à ce qu'il soit validé**. Dans le cas où le concours serait complet avant la date de clôture des inscriptions, les dossiers en liste d'attente ne pourront pas être acceptés.

ATTENTION ! L'organisation du concours se réserve le droit de fermer une catégorie si le nombre de participant est inférieur à quatre passages.

ARTICLE 9 – PHOTOS DU CONCOURS 2020

Les photos prises par les photographes officiels du concours seront en vente directement sur place au stand photo du concours ainsi que sur leur site internet. Ce dernier sera communiqué lors du concours.

ARTICLE 10 – FRAIS D'INSCRIPTION

Vous trouverez ci-dessous le montant des frais d'inscription au concours. Les frais d'inscriptions sont valables pour un candidat, par candidature.

Le règlement des inscriptions se fait par chèque à l'ordre de Association DaiChi ou par virement :

Coordonnées bancaires ci-dessous.

IBAN : FR76 1780 6007 9862 2432 3625 322

BIC : AGRIFRPP878

CATEGORIE	FRAIS D'INSCRIPTION
SOLO (par participant)	36 €
DUO (par participant)	31 €
GROUPE (par participant)	28 €

ATTENTION ! Les frais d'inscription ne sont ni remboursables, ni échangeables pour quelque motif que ce soit.

ARTICLE 11 – DROITS D’ENTREE

Les billets pour le public sont en vente sur place et sur internet.
L’entrée est de de 10 €

Ni les candidats, ni les professeurs ne payent un droit d’entrée.

Les professeurs de danse inscrivant des candidats doivent fournir un justificatif professionnel
Ce justificatif est à envoyer par voie postale au plus tard le 28 février 2020. Aucune justification ne pourra être acceptée sur place.

ARTICLE 12 - RESPONSABILITES

La responsabilité des organisateurs du concours ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne, ou subi par elle, y compris candidats et accompagnateurs, tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés dans le cadre du concours.

ARTICLE 13 – DEROULEMENT DU CONCOURS

Les candidats doivent se présenter à l'heure indiquée sur la convocation. Des loges seront mises à disposition des candidats pour se changer ainsi qu'un espace d'échauffement. **Aucune répétition sur scène ne sera autorisée le jour du concours.** Les candidats devront se présenter en loge environ 30 minutes avant leur passage sur scène.

Après avoir été annoncés par les présentateurs, les candidats doivent se placer sur scène puis la musique est lancée.

ARTICLE 14 – INFORMATIONS

Toutes les informations sont sur le site internet du concours : www.concoursworlddance.com
Ainsi que sur le **profil facebook : @worldancecontest**
Et **instagram : worldancecontest**

WORLD DANCE CONTEST
DANS'MONDE